

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 —
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La réunion de la Conférence de Londres, qui avait été ajournée à jeudi, est renvoyée à samedi 18.

Ces retards indiquent combien est difficile l'œuvre de la Conférence.

Le *Morning Herald*, du 16 juin, dit :

« Il est probable que la Conférence ne se réunira pas samedi prochain et qu'elle sera de nouveau ajournée à mercredi. Les plénipotentiaires ne sont pas plus d'accord aujourd'hui qu'à l'ouverture de la Conférence. »

On lit dans le *Morning-Post* :

« Les hostilités vont recommencer dans quelques jours. L'Angleterre aura à examiner quelle conduite elle doit tenir, s'il faut aider ou abandonner le Danemark. »

« La France nous laisse l'initiative dans cette question. Si nous marchons, nous serons seuls, comme la France a été seule en Italie. »

D'après le *Morning-Post*, M. de Bismark aurait informé l'Autriche qu'on pouvait compter sur l'abstention de la France, et que la Russie ne contrarierait, en aucun cas, la politique de la Prusse.

Le *Daily-News*, s'appuyant sur l'histoire, développe cette thèse que pas une seule conférence dans notre siècle n'a soutenu une cause juste.

Il ajoute que la conférence actuelle prendra aussi le parti du plus fort, puisque trois puissances militaires sont d'accord.

Le *Daily-Telegraph* prétend qu'il n'a encore été proposé aucune ligne de frontière de nature à concilier les vues contradictoires de la Prusse et du Danemark.

Le *Nord* s'occupe des prétentions du prince Wasa, et fait remarquer, à ce sujet, que les droits de l'empereur de Russie, chef de la branche aînée de la ligne ducal de Holstein-Gottorp, priment naturellement ceux des deux branches cadettes de Wasa et d'Olenbourg, et que, par sa renonciation en faveur de cette dernière, celle-ci se trouve placée, dans l'ordre de succession, en première ligne.

Le même journal nous apprend, en outre, que le prince Wasa est âgé de soixante-cinq ans et n'a pas d'héritier mâle.

Il vient de se fonder dans le Meklembourg une société qui compte déjà de nombreux adhérents et dont les membres s'engagent à n'acheter aucune marchandise d'origine ou de fabrication anglaise.

Ce fait, qui est positif, donne la mesure de l'animosité qui se manifeste contre la Grande-Bretagne dans les Etats de l'Allemagne du Nord.

Toutes les correspondances privées sont d'ailleurs unanimes pour représenter le sentiment national comme très-surexcité sur tous les points de la Confédération germanique. La nouvelle de la prolongation de la suspension d'armes a été fort mal accueillie par l'opinion à Vienne, à Dresde, à Munich, à Berlin surtout. J'ai eu entre les mains des lettres particulières, écrites par des femmes de la plus haute société, qui ont des fils à l'armée, et

dans lesquelles cette surexcitation des esprits se montrait avec une rare énergie.

On lit dans le *Daily Telegraph* :

« Il est certain que la France, avec sa politique actuelle, a assuré son influence extérieure dans des proportions qui dépassent même sa grandeur et sa puissance. Le mot d'un grand monarque est presque réalisé : « On ne peut tirer un coup de canon dans l'Europe continentale sans la volonté du cabinet des Tuileries. »

On écrit de Varsovie au *Journal de Posen* du 12 juin :

« On nous écrit de Dunabourg, ville située sur le chemin de fer de Saint-Petersbourg à Varsovie, que, dans l'espace de trois jours, du 17 au 20 mai, mille prisonniers polonais ont traversé cette ville. Dans le nombre, se trouvaient beaucoup de femmes enchaînées. »

« Les cris et les larmes de la foule réunie pour adresser un dernier adieu à ces malheureuses victimes, paraissent avoir impressionné profondément les officiers russes eux-mêmes. »

« Depuis le 1^{er} janvier, la Livonie et la Samogitie ont fourni à elles seules 7055 déportés, dont 1751 pour les travaux forcés; 1872 pour les compagnies disciplinaires, 1500 pour la déportation en Sibérie, avec privation des droits et privilèges de la noblesse, enfin 1932 pour la simple déportation, soit dans les provinces éloignées de la Russie, soit en Sibérie. Dans le nombre, on compte 1025 enfants. »

« Par ordre de Mourawieff, on fait actuellement, dans toute la Lithuanie, la chasse aux

livres écrits en langue polonaise, et principalement aux livres d'histoire, qui sont qualifiés d'écrits révolutionnaires.

« Les sbires du gouverneur de Vilna fouillent les bibliothèques privées et confisquent les ouvrages proscrits. »

« On a interdit en Lithuanie jusqu'à l'usage des lettres de l'alphabet latin. »

« Le 5 juin, on a encore déporté deux cents personnes de Varsovie. C'est le soixante-troisième envoi de déportés qui ait été dirigé de la capitale de la Pologne vers la Russie depuis le commencement de la révolution. »

« On évalue à 20,000 le nombre total des déportés pour le royaume de Pologne, et à 120,000 pour les provinces lithuanienes. »

« Parmi les femmes récemment envoyées en Sibérie, on cite une demoiselle Guzowska. On ne sait pas ce que sont devenues deux sœurs. On assure qu'une d'elles est morte à l'hôpital des suites des coups de fouet qu'elle a subis. C'est chez les demoiselles Guzowska que la police moscovite saisit, il y a trois ou quatre mois, les papiers importants qui aboutirent à la découverte du gouvernement national. Les autres dames récemment déportées sont les demoiselles Plichta et Mystkowska, et M^{lle} Dombrowska et Swiutchowska. »

« Mourawieff a fait retirer à toutes les sœurs de charité catholiques de Lithuanie la direction de l'éducation des petits enfants. Ces sœurs doivent être remplacées par des jeunes filles élevées dans des couvents à Moscou et d'autres villes russes. Aucune cérémonie religieuse d'après le rit catholique ne peut plus avoir lieu sans la permission des commandants russes. »

« Dans tous les établissements d'orphelins,

PEUILLETON. 13

OTTO GARTNER

(Suite.)

Attendre ! c'était le langage de la raison, mais la mine de mes espérances.

Chaque fois que je revenais de Chalonnès, les paroles de ma mère, l'oracle de ma vie, retentissaient à mes oreilles pendant plusieurs jours. Un profond chagrin s'emparait de moi. Parfois je prenais de magnanimes résolutions. Fuir la Saulaie pour un jour, subir ensuite les reproches de M. Noblot, et lui promettre d'y retourner le dimanche suivant, voilà invariablement à quoi elles aboutissaient. Pouvais-je aussi me refuser aux instances d'un si bon ami ? Ah ! qu'il était éloquent ! rien que ce mot : « Viendrez-vous ? » me paraissait irrésistible.

« Gartner, disait-il, est fantasque, mais nullement quinquaire. »

Et cependant la Saulaie ne tenait pas toujours ses promesses. Laurence s'y montrait plus rarement qu'autrefois. Sans elle, la tristesse ; avec elle, je ne me sentais que la mélancolie planait sur nos réunions. Il

faut être juste : le mal ne venait point de nos hôtes, toujours aussi bons, aussi aimables que dans le passé, mais nous avions à tour de rôle, Laurence et moi, des accès de bouderie. Si je venais deux dimanches de suite sans la trouver, je ne pouvais lui pardonner une pareille marque d'indifférence, et toute ma joie, en la revoyant ensuite, ne m'empêchait pas de lui donner quelque signe de dépit. En retour, si je manquais une soirée, elle me traitait de même, et plus sévèrement encore. Son mécontentement, huit jours après, se trahissait d'une façon assez évidente pour que Noblot s'en aperçût. Le digne garçon cherchait alors à faire la paix entre nous, sans deviner ce qui pouvait l'avoir troublée. Ses sœurs y voyaient peut-être plus clair et ne s'en mêlaient pas. C'était du reste ce qu'il y avait de mieux à faire. Toute médiation est inutile en pareil cas. Un mot, un regard suppliant du coupable, voilà ce qu'on attend ; le pardon est à ce prix : autrement rien n'y sert. Néanmoins, la paix faite, Noblot s'en attribuait naïvement l'honneur, et jouissait avec délices des heureux moments qui succédaient toujours à ces petites querelles. Alors seulement la gaieté des premiers temps reparait avec la plus franche expansion ; mais ce n'était qu'un éclair.

A la suite d'une de ces réunions inégales et quelque peu orageuses, M. Noblot me reconduisait un soir sur la route d'Ancenis, nous cheminions silencieusement.

— Pourquoi, me dit-il tout-à-coup, faites-vous de la peine à cette adorable fille ?

— Eh ! de grâce ! répondez-je, surpris de cette brusque attaque, quelle peine lui ai-je faite ?

— Je ne sais vraiment ; mais elle n'avait point autrefois de ces mouvements d'humeur, et elle ne s'en prend qu'à vous.

— Tout cela ne me dit pas quelle a été ma faute.

— Non, sans doute ; cependant il doit y avoir quelque chose là-dessous. J'imagine qu'elle est blessée de ce que vous allez si rarement voir son père.

Je secouai la tête d'un air d'incrédulité.

— Mais si, mon cher Gartner, reprit-il, vos attentions eussent été appréciées ? Dans cette maison, si heureuse en apparence, il y a des causes secrètes de chagrins, croyez-le bien.

— Encore, qu'y puis-je faire ? Quelle liaison voyez-vous entre moi et ces chagrins dont vous ne me faites pas connaître la cause ?

— Mon Dieu, je ne saurais préciser ; on se tait là-dessus ; il ne m'appartient pas de dire ce qu'on veut

bien me laisser voir. Ne supposez pas toutefois quelque chose de fâcheux dans un certain sens. Non, des affections brisées, voilà tout. M. Duclos a perdu sa femme ; puis, à cette douleur s'ajoute une autre douleur... chaque jour ses yeux contemplant un pénible spectacle... D'ailleurs, vous le voyez vous-même, il est réservé, triste, mais au fond excellent. Vous ne pouvez pas grand-chose à ses chagrins, sans doute ; cependant il aime qu'on lui témoigne confiance, et c'est ce que vous lui refusez. Vous n'avez jamais été lui demander avancement lorsque votre travail dans les bureaux le méritait. Vous avez attendu fièrement qu'on vous rendît justice. Fort bien, vous êtes heureux d'avoir eu affaire à un homme juste ; ailleurs, vous attendriez peut-être encore.

— Je ne dis pas non, mon ami ; mais comment prendre part à des afflictions de famille que je ne devine même pas ? Et, pour ce qui me concerne, si j'ai attendu justice au lieu de la demander, n'en avais-je pas quelque raison ? J'ai été, je suis encore l'objet des préventions de M. Duclos, et cela parce que je n'ai pas voulu me plaindre des sottises taquines de son neveu.

— N'importe, il faut savoir plier quand l'honneur

on a ordonné de rebaptiser les enfants catholiques d'après le rit schismatique.

» L'autre jour, pendant une revue militaire à Vilna, le général commandant fit sortir des rangs tous les soldats catholiques, les obligea à déboutonner leur uniforme, et, apercevant des médaillons et scapulaires, leur ordonna de jeter ces immondices (sic). Une visite eut lieu ensuite dans les casernes pour faire disparaître, tous les livres de prières écrits en langue polonaise.

» Dimanche dernier, on a arrêté à la sortie de l'église de Saint-Stanislas une cinquantaine de femmes qui avaient des vêtements gris ou noirs. Ces femmes ont été conduites en prison au milieu des insultes les plus grossières.

» Les domaines confisqués par Mourawieff seront vendus ce mois-ci aux Russes qui viendront à cet effet des provinces éloignées de la Russie.

» Une ordonnance du général maître de police à Varsovie veut que toutes les enseignes de cette ville portent désormais une inscription en langue russe à côté de l'inscription en langue polonaise.

Des nouvelles arrivent de Tunis et indiquent la situation de cette régence, le 8 juin.

Le bey était encore avec sa cour à son château du Bardo, à deux lieux de sa capitale. Après avoir délibéré sur l'opportunité de rentrer à Tunis pour s'y mettre en sûreté à la citadelle, le bey a décidé qu'il resterait au Bardo. Mais on a promptement entouré ce château de fossés, d'ouvrages de défense bien armés, et on y a réuni des troupes sûres et choisies pour protéger la résidence du prince.

Rien n'indique, dans les dernières lettres, que l'insurrection ait diminué ou que tout autre changement favorable se soit produit.

Par le paquebot *Vera-Cruz*, nous avons des nouvelles du Mexique jusqu'au 15 mai. Ces nouvelles constatent surtout l'impitoyable manifestation par la population au sujet de l'arrivée prochaine de l'empereur Maximilien et de l'impératrice Charlotte, qui, ainsi qu'on le sait, sont repartis, le 17 mai, de la Martinique.

On est d'autant plus impatient de voir l'empereur à la tête de son gouvernement, que sa présence décidera de nouvelles adhésions, et que les bandes de juaristes, qui hésitent encore à faire leur soumission, se rendront le jour où l'installation d'un gouvernement régulier sera un fait accompli.

Nous avons peu de nouvelles de l'intérieur, on sait seulement que des escarmouches ont lieu de temps à autre entre des détachements français et des partisans mexicains. Ainsi, le 28 avril, le colonel de Preuil, à la tête de 120 hommes du 12^e chasseurs, a mis en complète déroute une bande de 600 juaristes aux ordres de Armenta et Guerreira.

Les juaristes ont laissé cent morts sur le

terrain et ont eu un grand nombre de blessés.

Le colonel les a menés, le sabre dans les reins, l'espace de quatre lieues, de la Canada de Negros, où s'est passé l'action, jusqu'à Jallapa.

L'Estafette, de Mexico, annonce, d'après une correspondance de Monterey, que les contingents juaristes, réunis dans cette place, s'élevaient encore au chiffre de 5,000 hommes. D'après la même feuille, le général Prim est en correspondance régulière avec Doblado.

L'état sanitaire de notre corps expéditionnaire était très-satisfaisant au moment du départ du courrier.

Nous empruntons à l'*Union de l'Ouest* la lettre suivante que lui adresse, à la date du 5 juin, un de ses correspondants d'Alger.

« Dans quelques semaines le soulèvement de l'Algérie sera comprimé, mais ce résultat n'aura pas été obtenu sans peine; en présence des efforts qui ont dû être déployés contre l'insurrection, on ne peut plus se dissimuler la gravité de la situation. Il faut bien le reconnaître : nous nous étions longtemps nourris d'illusions au sujet de notre colonie; nous nous étions persuadés que les Arabes étaient domptés, que la France pouvait remettre l'épée au fourreau, que l'œuvre de la conquête était achevée et que celle de la civilisation suivrait désormais paisiblement son cours. Grande était notre erreur : nous avons vaincu les tribus algériennes, mais nous ne nous les sommes pas attachées; elles supportent avec impatience notre domination, elles conservent l'espoir de s'en affranchir; les idées d'indépendance et de liberté sont encore aussi vivaces en elles que le premier jour. Il n'y a plus à en douter : nous sommes condamnés à nous maintenir ici sur le pied de guerre; l'effectif des troupes ne peut pas être réduit, il ne descendra plus au-dessous du chiffre de 70 mille hommes.

Ceux qui connaissent la véritable situation ne le trouveront pas exagéré. Il ne faut pas seulement considérer le nombre et l'importance des tribus en révolte; si l'on ne tenait compte que de cet élément, on ne s'expliquerait pas la nécessité de déployer des forces aussi considérables; mais il faut compter avec les résistances sourdes, avec les mauvaises dispositions que nous rencontrons jusque dans les provinces les plus paisibles en apparence. Le ferment révolutionnaire les travaille également et si elles sont restées dans le devoir, c'est à cause de la main de fer qui pesait sur elles. Les Arabes nous craignent et c'est par là que nous les dominons; quant à avoir conquis leurs sympathies, nous en sommes plus éloignés que jamais. Les événements qui viennent de se produire auront malheureusement pour effet de surexciter les haines et de rallumer au cœur de ces populations l'esprit d'intolérance et de fanatisme qui avait paru se

dissiper au contact de nos concitoyens. Tout est à faire sous ce rapport, et l'avenir de l'Algérie est profondément modifié. Les bureaux arabes, contre lesquels on s'est tant élevé, n'avaient peut-être pas tort lorsqu'ils disaient qu'il ne fallait pas songer à s'attacher ce peuple par la reconnaissance, mais qu'il fallait le subjugué par la crainte.

Ce qui frappe surtout les officiers de l'armée d'Afrique, ce sont les progrès que les Arabes ont faits dans l'art de la guerre; nous leur avons fourni les armes avec lesquelles ils luttent aujourd'hui contre nous. Leur infanterie manœuvre avec un calme et une précision remarquables; elle se bat de pied ferme et montre, dans toutes les rencontres, un sang-froid longtemps inconnu à ces enfants du désert. On les a vus récemment, pour préparer l'attaque d'un poste, tracer des parallèles, creuser des tranchées, élever des parapets, des bastions; bref, exécuter tous les travaux du génie en usage dans les sièges. Au combat de Sain-Lagla, où nos chasseurs d'Afrique ont fait des merveilles, il y avait un corps d'infanterie de plus de trois mille hommes qui n'a cédé qu'après s'être formé en carré, et s'être fait hacher par notre cavalerie. Celle-ci a essuyé malheureusement des pertes considérables. Ce sont les turcos, formés à l'école du soldat français, qui ont fait l'éducation militaire de leurs coreligionnaires.

On peut se demander, en présence de ce fait, aujourd'hui trop avéré, ce que serait devenue l'Algérie, si l'Empereur avait donné suite à son projet de créer une douzaine de régiments de turcos, semblables à ceux qu'il avait vus exécuter de brillantes fantaisies autour de sa personne, lors de son voyage à Alger.

Le général Jusuf, on s'en souvient, se faisait fort de mettre à la disposition de S. M. vingt régiments d'Arabes, prêts à se faire tuer pour la France. Par bonheur, ces projets n'ont pas eu de suite; s'il en avait été autrement, l'Algérie serait en mesure de nous opposer une résistance bien plus redoutable encore.

L'irritation contre les Anglais est grande dans la colonie; on les accuse d'avoir poussé les Arabes à la révolte. Ce ne sont que des propos de caserne, qui n'ont aucune vérité. Il n'en est pas de même en Tunisie. J'ai, sur ce sujet des renseignements curieux, que je vous enverrai prochainement et que je vous complèterai.

Il est certain que les événements prennent de ce côté une tournure fort grave; nous en ressentons ici le contre-coup, et le gouvernement se tient prêt à agir au premier signal. On m'assure que les grands renforts qui nous ont été expédiés dernièrement pourraient bien trouver un de ces jours leur emploi à Tunis.

Le bruit court à Alger qu'on nous enverra, comme gouverneur général, le comte de Palikao. Ce serait un bon choix, si la guerre doit

continuer, parce que c'est l'homme qu'il faut pour les coups de mains et les razzias. Il conduirait vigoureusement une campagne, mais peut-être n'est-il pas au même degré doué du génie de l'administration. Il faudrait donc, dans ce cas, conserver M. de Martimprey, qui continuerait à remplir les fonctions d'administrateur, mais qui n'aurait plus le commandement de l'armée. Cette combinaison semblerait assez heureuse. »

Correspondance particulière de l'Écho SAUMUROIS.

Paris, 14 juin 1864.

En dépit de la saison, froide et pluvieuse et brumeuse comme le mois d'octobre, la villégiature a commencé. Désormais, les nouvelles intéressantes, il faut les aller chercher hors Paris, lorsqu'elles ne viennent pas vous trouver ici. L'Empereur est à Fontainebleau; la cour s'y est transportée; des courses de chevaux ont eu lieu dimanche, dans cette vallée de la Sole, le plus magnifique hippodrome que l'on puisse rêver, dans sa ceinture de bois et de collines.

Les invités de la première série sont partis hier. On me dit que, sauf le chevalier Nigra, ambassadeur d'Italie, ils appartiennent tous à la famille impériale. A leur tour, dit-on, les ministres vont prendre des congés successifs, à commencer par M. Rouher et par le maréchal Vaillant. Le maréchal Randon doit aller passer le mois de juillet dans le Dauphiné, son pays natal. On assigne des dates au départ successif de autres conseillers de la Couronne. Il n'est guère que M. Drouyn de Lhuys qui fait provisoirement exception, retenu qu'il est par les nécessités diplomatiques qu'impose au chef de nos relations extérieures la tenue de la conférence de Londres.

La seconde série d'invitations se prolongeant jusqu'au 10 juillet, on pense qu'il n'y aura pas de troisième série. A l'époque susdite, l'Empereur partira pour Vichy, où Sa Majesté se rend, après avis pris et partagés de ses médecins, mais certaine du bien qu'elle doit retirer de ce traitement par les résultats que ses précédentes visites à Vichy ont déjà produits.

J'avais l'air de rire de saint Médard il y a huit jours, mais on ne m'y reprendra plus. Peste! quel terrible saint, et que lui avons-nous fait pour qu'il ouvre ainsi sur nos têtes les cataclysmes célestes? Malheur aux esprits forts qui s'aventureront désormais à sortir sans parapluie! L'Angleterre a aussi son saint Médard, il s'appelle saint Swithin, évêque de Winchester. Ce saint mourut en 1062; on l'inhumait dans le cimetière de son église. Quand on le canonisa, on trouva convenable de transporter ses précieuses reliques du cimetière dans le caveau de l'église. Or, le jour de cette translation, il plut à torrents, et ainsi sans

n'est pas en jeu. Quelques visites respectueuses de votre part eussent effacé les mauvaises impressions qui subsistent contre vous, précisément parce que vous vous tenez à l'écart. Et encore, je dis mauvaises, il ne faut pas exagérer. Tenez, Gratner, je vous parlerai franchement; l'autre jour, la leçon d'allemand finie, M. Duclos m'a fait passer dans son cabinet. « Mon cher monsieur Noblot, m'a-t-il dit, Laurence va très-souvent voir vos sœurs, et j'en suis enchanté, elle ne peut trouver des amies meilleures et plus sûres; mais elle rencontre chez vous M. Otto Gartner; il n'y a pas de mal encore à cela; je sais que ce jeune homme a été parfaitement élevé, sa conduite ici est irréprochable; croyez bien que j'ai pris des informations. Cependant je trouve assez extraordinaire qu'un de mes employés, reçu quelquefois chez moi, puis admis, par l'amitié que vous lui témoignez, à passer fréquemment plusieurs heures avec ma fille, bien qu'ils ne s'en soucient peut-être ni l'un ni l'autre, n'ait pas cru devoir me faire une seule visite de politesse. J'y tiens peu sous certains rapports: M. Gartner est sombre et renfermé, des rapports plus fréquents avec lui ne me tentent pas. Mais j'ai dû lui faire sentir son manque de procédés; depuis plusieurs mois je ne l'invite plus à dîner

lorsqu'il veille dans les bureaux, et je ne sortirai pas de cette réserve tant qu'il se tiendra sur son quant à soi. Je ne vous charge pas de le lui dire; je vous laisse seulement libre de le faire, si vous le jugez à propos. »

Pendant que Noblot parlait, je sentais mon cœur se gonfler de colère, hélas! plutôt que de repentir. Il était donc dit que je serais toujours mal jugé par M. Duclos. Je lui avais, me semblait-il, témoigné en toute circonstance, le respect dû à un supérieur. Chacune de ses invitations avait été suivie d'une visite que je faisais ponctuellement dans les huit jours: était-ce ma faute si l'on ne me recevait jamais? Pouvait-il après cela m'entrer dans la tête que ma rencontre avec Mlle Laurence à la Saulaie m'obligeait à renouveler ces visites qui paraissent si importunes? J'avais de la droiture, je crois, mais un peu de raideur dans le caractère, l'injustice me revoltait.

— Monsieur Noblot, dis-je en serrant fortement le bras de mon petit compagnon, qui parut effrayé de l'expression de mes yeux, il y a du Gustave Moraud là-dessous; je me suis présenté vingt fois pour faire visite, j'ai toujours trouvé porte close.

— Comment, vingt fois! pas une fois, m'a affirmé M. Duclos.

— Vingt fois, vous dis-je.

— Allons, mon cher Gartner, c'est dans votre intérêt que je vous parle, ne vous fâchez pas.

— Si! si! je suis fâché, outré contre celui qui me joue ces misérables tours; ma patience est épuisée. Demain j'irai voir M. Duclos en forçant la consigne au besoin; je lui dirai la vérité, il faut en finir. Ou bien l'on me croira, et je resterai en bravant la colère du puissant neveu, ou bien l'on ne me croira pas, et alors je quitte le bureau.

— Vous réfléchirez, j'espère, mon ami, avant de prendre une résolution si grave.

— Non, toute réflexion est faite.

— Allons, allons...

— Comment! on me reproche d'être sombre et renfermé! Qui serait donc souriant et ouvert à ma place? Chargé par l'un, il ne faut pas se défendre, parce que c'est le neveu; soupçonné par l'autre, il ne faut pas se disculper, parce que c'est l'oncle.

— L'oncle est juste, Gartner, soyez-en sûr.

— Eh bien, il me rendra justice.

— Mais le neveu est à craindre.

— A craindre! lui! Allez donc demander à Pierrot et à Jaquet ce qu'ils pensent cet homme redoutable.

— Vous êtes bien irrité, mon cher ami.

— Oui vraiment, je le suis, et on le serait à moins, ce me semble.

— Je ne dis pas le contraire; pourvu que votre ressentiment ne s'égare point.

— Non, non, soyez tranquille; les parts sont faites dans mon esprit depuis longtemps; si j'étais aujourd'hui, c'est qu'on me pousse à bout; rien de changé pour cela dans mes sentiments. A vous, mon premier, mon constant et cher ami, une tendre reconnaissance; à M. Duclos, un respect et une estime que sa sévérité à mon égard n'a point affaiblis; à mes camarades de bureau, un souvenir pour ce que la crainte d'un petit tyran leur laisse de bonnes qualités; à M. Gustave, pitié profonde de le voir tant abuser de sa belle situation. Voilà mon testament, Noblot, je vous en fais l'exécuteur. Si demain je quitte la Recette, vous pourrez donner à chacun son lot.

— Et vous n'oubliez rien?

— Non, si ce n'est peut-être que l'exécution vous est impossible.

— Je dis mal; vous n'oubliez personne?

— Voulez-vous parler de vos sœurs? Mon cher Noblot, non, non, je ne les oublie ni ne les oublierai

discontinuer pendant quarante jours. Depuis lors saint Swithin est en Grande-Bretagne la terreur du peuple.

Ce qu'il y a de terrible, c'est que de tous les côtés ces pluies diluviennes, ces orages font naître des inondations et ruinent les récoltes. Dans la Savoie, les torrents ont débordé au point d'interrompre la circulation du chemin de fer. Dans le Beaujolais, des vignobles entiers ont été détruits, des femmes noyées.

Le grand événement, l'événement lugubre de la semaine a été l'exécution de ce grand coupable qui avait nom La Pommerais. On avait beaucoup parlé de commutation de peine, mais le bruit s'est accrédité que de nouveaux crimes découverts postérieurement à sa condamnation avaient détruit les dernières considérations qui pouvaient sauver sa tête. D'ailleurs, une fois reconnu coupable, La Pommerais n'était plus dans la catégorie des condamnés intéressants. Quelle excuse avait-il, en effet, cet homme, placé dans les conditions privilégiées de ce monde, appelé, par l'éducation intellectuelle et sociale, à pratiquer une vie saine et exempte des tentations criminelles, suffisamment pourvu pour vivre dans l'aisance de la médiocrité, en attendant un avenir meilleur encore ?

Je ne vous raconterai pas de nouveau tous les détails de ce drame sinistre et sanglant. Il paraît certain, en définitive, que La Pommerais a conservé, en face de l'échafaud, une attitude convenable. Il a incliné le front comme un ennemi qui se reconnaît vaincu ; c'était l'attitude que l'on devait attendre de cet esprit fataliste, qui a écouté, paraît-il, sans les accueillir, les consolations de la religion.

Je regrette d'avoir à le dire, l'attitude de la population, en face de ce spectacle, n'a pas été convenable. Je n'exagère pas en portant à 28 ou 30 mille le mouvement de spectateurs dans les rues avoisinantes de la place de la Roquette. La place presque entière était prise par la force armée et la police, et le flot populaire, refoulé à cinquante mètres de l'échafaud, *houlait* par moment comme la mer. Beaucoup d'hommes en chapeau et en paletot, des femmes élégantes de la basse galanterie en petit nombre, énormément de femmes du peuple et une tourbe de hideuses têtes comme on n'en voit que les jours de fêtes publiques et d'exécution.

Ce que j'ai entendu de quolibets graveleux, d'interpellations grossières, de paroles railleuses et sceptiques, mes oreilles seules le sauront. On eût dit que ce peuple assistait à une expérience aérostatique, au tirage d'une loterie, aux farces d'un bouffon aimé ; il insultait, gourmandait le guillotiné, qui n'allait pas assez vite à son gré ; on m'assure que plusieurs arrestations ont été faites et que des industriels frétilant dans la foule ont vendu jusqu'à dix francs la photographie d'Edmond Conty de la Pommerais. On éprouvé le besoin d'espérer,

jamais : je les confonds avec vous dans le souvenir de gratitude ineffaçable que j'emporterai d'ici.

— Mais il y a encore...

— Laurence ! m'écriai-je avec feu, eh bien, je vous en parlerai, Noblot, et à cœur ouvert, bien qu'on me dise si renfermé. Je l'ai vue aujourd'hui pour la dernière fois sans doute, cette adorable fille, comme vous disiez tout à l'heure. Elle ne le sait et ne doit le savoir ; mais vous le saurez, vous, afin qu'il y ait en ce monde un être qui compatisse à ma peine : je l'aime ! Noblot, je l'aime en dépit de ma raison, je l'aime malgré moi, je l'aime de toutes les puissances de mon âme ! « Otto Gartner est un insensé, » pensez-vous. Hélas ! je me le suis assez dit. Du moins j'ai porté le trait dans une blessure qui s'élargissait chaque jour, sans oublier mon humble fortune, sans laisser échapper un mot que l'honneur m'interdisait.

— Faut-il, mon pauvre ami, reprit Noblot après quelques minutes de silence, que vous me fassiez cet aveu à la veille de votre départ ? je le crains trop. J'aurais été si heureux d'apprendre plus tôt et dans des circonstances meilleures que vous rendiez enfin justice à Mlle Laurence ! Mais je ne comprends rien à votre blessure : en quoi le beau sentiment que vous

quand on sort d'une exécution, que les jours de l'abolition d'un pareil supplice sont proches. Qui a vu jouer la terrible scène dont la place de la Roquette était jeudi le théâtre aspire généralement à ce que la justice humaine s'abstienne désormais de ces représentations, et tel qui était parti pour le spectacle lugubre, convaincu de l'utilité du sang versé par le Code pénal, en revient le plus souvent converti à d'autres idées sur l'horrible inutilité du couperet.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le bruit court toujours que l'empereur de Russie est venu à Paris dans la journée de lundi. Les uns affirment, les autres nient : c'est tout ce qu'il est possible de tirer des renseignements qui nous parviennent.

— La Banque d'Angleterre vient d'abaisser le taux de son escompte de 7 à 6 0/0.

— La circulaire suivante vient d'être adressée, par M. le directeur général des Postes, aux directeurs des Compagnies de chemin de fer.

Paris, 11 juin 1864.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon administration s'abstienne de revendiquer jusqu'à avis contraire, en ce qui concerne le *Moniteur du soir*, les droits que lui donne le monopole qui lui est accordé par les lois pour le transport des journaux politiques.

En conséquence, toutes les compagnies de chemin de fer pourront, à l'avenir, recevoir et transporter, en dehors du service des dépêches de la poste, tous les paquets de numéros du *Moniteur du soir* qui leur seront déposés par l'administration de ce journal. Le fait du transport de ces journaux par les services et moyens quelconques, spéciaux aux dites Compagnies, n'entraînera pour elles, tant que la présente tolérance n'aura pas été retirée, aucune responsabilité vis-à-vis du service des Postes et ne pourra donner matière à aucuns procès-verbaux de contravention.

Agrérez, etc.

— Quelques modifications vont être apportées dans le service des rentes ; le *Constitutionnel* en explique ainsi la nature et l'objet.

« Le ministre des finances se proposerait de soumettre à l'Empereur un projet de décret ayant pour but de créer une espèce particulière d'inscriptions de rentes nominatives auxquelles seraient attachés des coupons d'arrérages payables au porteur. Ces nouvelles inscriptions auraient sur celles qui sont purement nominatives cet avantage que le titulaire ne serait pas obligé de s'en dessaisir pour les présenter ou les faire présenter au payeur aux échéances trimestrielles. Il en détacherait seulement le coupon sur

éprouvez peut-il blesser votre âme ? Qu'importe votre humble fortune ? et qu'aviez-vous ici à cacher au nom de l'honneur ? Moi aussi, je l'aime, je l'ai dit mille fois à elle, à son père et à mes sœurs.

— Noblot, vous l'aimez d'un cœur si pur ! moi je l'aime d'un cœur jaloux !

— Jaloux de quoi ?

— De voir une créature angélique destinée à un fat !

— Je pense comme vous... Mais, mon ami, vous m'en dites tant... Ah ! j'y suis enfin... Grand Dieu ! c'est une révélation... Pardonnez-moi, j'étais aveugle... Je l'ai vue si enfant ; et puis, suis-je de ceux qui devinent ces beaux rêves, parce qu'ils peuvent en faire ! Ah ! pardonnez-moi, mon pauvre et cher ami, je vous tenais sur des charbons. Combien je vous plains ! Comment ! vous aviez donc songé ?...

— Je n'ai songé à rien, je n'ai pas été le maître de mon cœur ; c'est votre amitié même qui m'appelait à passer des heures enchantées là où je devais entrevoir et perdre le bonheur.

— Pardonnez-moi, pardonnez-moi ; mais qu'y faire, maintenant !

— Rien : tout est fini, désormais. Il fallait une occasion, elle se présente : demain je verrai M. Ducloux ;

la production duquel le paiement pourrait s'effectuer dans tous les départements de l'empire. Il va sans dire que chaque rentier resterait libre de choisir l'espèce de titre qui lui conviendrait le mieux, soit nominatif, soit au porteur, soit mixte.

— A la distribution des prix du grand concours du Tir national français à Vincennes, un vieux soldat des zouaves de la garde, couvert des décorations et médailles de nos glorieuses campagnes, se trouvait au nombre des vainqueurs pour les prix réservés à l'armée.

S. Exc. le maréchal Randon, ministre de la guerre, qui présidait la cérémonie, a voulu remettre lui-même à ce militaire le prix qu'il avait obtenu. L'émotion de ce brave soldat au moment où le maréchal, après lui avoir remis le prix, lui a tendu la main, a été partagée par toute l'assemblée, qui a compris l'hommage rendu avec tant d'à-propos par le plus haut dignitaire de l'armée aux vertus militaires du simple soldat.

— Le 4 juin, une messe commémorative a été célébrée à Magenta par les soins de la municipalité en l'honneur des soldats tombés dans la grande journée de 1859.

L'inauguration du monument élevé pour consacrer leur souvenir, qui devait avoir lieu cette année, a été renvoyée à l'année prochaine, les travaux n'étant pas entièrement achevés. C'est le commandeur Brocca qui préside la commission promotrice chargée de l'exécution de ce monument.

— Nous touchons au solstice d'été. Les 20, 21 et 22 juin seront les jours les plus longs de l'année. Le soleil se lèvera à trois heures cinquante-huit minutes et se couchera à huit heures cinq minutes. La présence du soleil au-dessus de l'horizon sera donc de seize heures sept minutes.

— Dernièrement, deux dentistes, qui se trouvaient en même temps sur la place d'un marché voisin d'Yvetot, eurent entre eux une querelle tellement vive, que le plus jeune voulait à toute force, disait-il, arracher les cheveux du plus âgé.

Un garde-champêtre, qui se trouvait là, dit gravement au plus jeune :

— « Êtes-vous patenté comme dentiste, vous ?

— Oui, voici ma patente.

— Eh bien, en ce cas vous sortez de votre spécialité.

— Comment cela ?

— Parce que vous payez patente pour arracher les dents, mais pas du tout pour arracher les cheveux.

L'éclat de rire prolongé des assistants gagna les dentistes eux-mêmes, qui retournèrent immédiatement exercer leurs talents sur le marché de la commune.

je lui dirai ce que m'ont valu ses soupçons persévérants : peut-être prendra-t-il meilleure opinion de moi. Dans tous les cas, je quitterai la Recette.

— Ah ! Gartner, est-ce donc bien décidé ? Ne pourriez-vous pas vaincre ?...

— Je puis me vaincre moi-même en fuyant. Vaincre un sentiment qui a pénétré toutes mes fibres, qui est devenu ma vie ? jamais...

— Enfin, réfléchissez encore cette nuit.

— Oui, je vais réfléchir bon gré mal gré ; précisément je suis de garde dans les bureaux ; pour la dernière fois je respirerai sous le toit qui abrite Laurence ! Allons, adieu, mon ami ! que le ciel vous conserve votre paix ! Adieu, je vous verrai demain avant de partir.

(La suite au prochain numéro.)

M. DUPIN, procureur général à la Cour de cassation, vient d'ajouter un TROISIÈME OPUSCULE au *PROCÈS DE JESUS*, réponse péremptoire à de récentes publications. — Un volume grand in-32, de 320 pages, 2 fr. (Voir aux annonces.)

Chronique Locale.

ELECTIONS

— AU CONSEIL GÉNÉRAL ET AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Au moment où nous mettons sous presse, le scrutin est ouvert dans notre ville, et demain il le sera dans toutes les campagnes. Voici le tableau des cantons où les électeurs seront appelés à élire des représentants au conseil général et au conseil d'arrondissement, ainsi que les noms des candidats qui se présentent au suffrage de leurs concitoyens.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton de Saumur (Nord-Est).

M. Courtiller, conseiller sortant rééligible.

Canton de Montreuil.

M. Louvet, maire de Saumur, député au Corps Législatif, conseiller sortant rééligible ; M. Aubelle.

Canton de Gennes.

Voici, d'après l'ordre alphabétique, les candidats nouveaux qui se présentent :

MM. Dupuis, Charlemagne, propriétaire à Cunault ;

Grignon, Ernest, propriétaire à Louerre ; Maupoint, Clément, docteur-médecin, propriétaire à Trèves-Cunault.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton de Saumur (Sud) :

MM. Lambert-Lesage et Paul Ratouis, conseillers sortant rééligibles.

Canton de Saumur (Nord-Ouest) :

M. Delaveau, Henri, conseiller sortant rééligible.

Canton de Doué.

M. Gujonis, maire de Doué, conseiller sortant rééligible.

Canton de Gennes.

M. Gustave De Fos.

Le Recueil des actes administratifs renferme la circulaire suivante adressée par M. le préfet à MM. les sous-préfets et maires du département :

Messieurs, M. le général commandant la subdivision de Maine-et-Loire m'informe, qu'en vertu d'une décision de S. Exc. M. le ministre de la guerre, datée du 30 mai dernier, des militaires pourront être mis à la disposition des cultivateurs qui en auraient besoin pour les travaux des champs, à défaut d'un nombre suffisant d'ouvriers civils.

M. le général ajoute que MM. les commandants de place d'Angers, de Saumur, de Fontevault et de Cholet sont, d'après ses ordres, chargés de satisfaire, dans les proportions compatibles avec les intérêts du service, aux demandes des cultivateurs et d'indiquer à ceux-ci les conditions auxquelles les travailleurs militaires seront accordés.

J'ai l'honneur de vous prier, messieurs, de vouloir bien porter à la connaissance de vos administrés les dispositions de la présente circulaire.

Par décret impérial en date du 14 juin, sont nommés :

Vice-président du tribunal de première instance d'Angers, M. Boutrais, procureur impérial près le siège de Baugé, en remplacement de M. Gaultier, décédé ;

Procureur impérial près le tribunal de première instance de Baugé, M. Verlet, substitut du procureur impérial près le siège du Mans, en remplacement de M. Boutrais, qui est nommé vice-président.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* :

Les correspondances du Mexique signalent une série de rencontres favorables à l'intervention. Le colonel Dupin a remporté un avantage brillant à San-Antonio. L'ennemi a perdu deux cents hommes, les Français douze. Maximilien I^{er}, arrivant au Mexique, trouvera la tâche de pacification presque terminée.

Juarez erre dans le pays sans pouvoir éta-

blir dans aucune ville un centre de résistance.

La Gazette des Postes de Francfort publie un télégramme de Vienne portant :

La conférence s'est ajournée parce que les Danois ont déclaré n'avoir même pas de propositions ultérieures à faire sur la question de l'armistice et sur celle du partage du Schleswig.

Londres, 16 juin. — Lord Ellenborough annonce, dans la Chambre des lords, qu'il demandera si des mesures sont prises pour renforcer la flotte anglaise afin de la rendre propre pour le blocus des ports allemands, si les événements rendent un tel blocus nécessaire.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

L'atonie de la Bourse persiste, malgré l'amélioration évidente de la situation politique et financière. Cela tient en grande partie aux embarras du marché et aux nombreuses positions à la hausse qui ne sont pas encore liquidées.

Tout a baissé cette semaine; la rente va détacher son coupon au-dessous de 67 fr. Le Crédit mobilier est particulièrement affecté. Il a fléchi de plus de 30 francs depuis la liquidation. La Société générale elle-même, qui faisait si bonne contenance, a été entraînée dans le mouvement rétrograde.

Le Crédit foncier se maintient assez bien. Ses obligations conservent leurs cours; elles attirent de

nombreuses demandes, à l'approche du tirage du 22 courant, où elles concourent au tirage de lots de 100,000, 50,000 et 20,000 fr. C'est un énorme avantage pour les capitalistes de posséder des valeurs qui joignent ainsi, à une sécurité de premier ordre, des chances de gain considérables.

Les chemins de fer restent stationnaires, avec tendance persistante à la baisse. On fait quelques affaires sur les chemins étrangers, notamment sur le Séville-Cadix, dont les recettes ont réalisé, depuis le commencement de l'exercice, une augmentation moyenne de 20 0/0.

La diffusion excessive des valeurs mobilières rend souvent très-difficile aux capitalistes le choix d'un placement. L'intermédiaire d'un agent sûr et expérimenté leur est dans ce cas très-nécessaire; la mai-

son E. Dautreaux, 21, rue de la Victoire, réunit toutes les conditions qui peuvent inspirer la confiance et créer une clientèle sérieuse. Etablissement central pour toutes les transactions de Bourse, elle est mieux placée que personne pour renseigner et diriger ses clients.

Nous conseillons aux capitaux l'achat d'obligations du Crédit foncier. Par une ingénieuse combinaison, M. Daille, 111, rue Montmartre, met ce placement à la portée des plus petites épargnes. Il émet des bons de 5 fr. au moyen desquels on peut acquérir, par fractions insensibles, des obligations entières. Le paiement du premier bon de 5 fr. donne droit au numéro de l'obligation. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située rue Saint-Nicolas, joignant l'auvergne du Coq, occupée par Marais, charcutier, composée de boutique, arrière-boutique au rez-de-chaussée; au premier étage, chambre et cabinet sur la rue, chambre et cabinet sur la cour, deux greniers au-dessus; cour, au fond de la cour cuisine et grande chambre, grenier au-dessus, caveau, puits, lieux d'aisances.

S'adresser à M. LEROUX, notaire et à M. CORMERY, rue Verte. (292)

Etude de M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON ET UN JARDIN

Sis à Saumur, quartier des Ponts, rue des Saulais, n° 10. S'adresser à M. ALLAIN, propriétaire rue des Payens, ou à M. TOUCHALEAUME, notaire. (209)

Etude de M. EMILE LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou en détail, Au gré des acquéreurs, LA PROPRIÉTÉ DITE LE PRIEURÉ, Située commune de Chacé, appartenant à M. FERRANT.

Cette propriété se compose : d'une maison d'habitation et servitudes, 75 ares environ de vigne, 2 hectares de terre et 80 ares environ de pré; le tout dans un seul tenant.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

Pour visiter la propriété et pour traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier, rue des Payens, 14, à Saumur, chargé de la vente. (279)

Etudes de M. LAUMONIER et LEROUX, notaires à Saumur.

ADJUDICATION

SUR LICITATION, Entre majeurs, avec admission d'étrangers.

Le jeudi 30 juin 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M. LAUMONIER et LEROUX, notaires, et en l'étude de M. LAUMONIER, l'un d'eux,

A L'ADJUDICATION

D'UNE MAISON

Située à Saumur,

Formant l'angle de la rue du Temple et de la rue Traversière, dépendant de la succession de M. veuve Du Bault.

On peut traiter à l'amiable avant le jour fixé pour l'adjudication.

S'adresser, pour visiter la maison, à M. LAUMONIER; pour traiter et pour tous renseignements, à M. LAUMONIER et LEROUX. (263)

Etude de M. EMILE LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 juin 1864, à une heure de l'après-midi,

En l'étude dudit M. LEROUX,

NEUF CAVES

A CHEMINÉES,

Situées à Saumur, au Petit-Genève, près le château,

Appartenant à M. Vata-Droulin, Mise à prix..... 1,500 fr.

Revenu..... 154 fr. S'adresser, pour traiter, audit M. LEROUX. (290)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISON

AVEC PETIT JARDIN,

Située à Saumur, levée d'Enceinte, occupée par M. Frogier.

Autre JARDIN à côté. S'adresser à M. BIGOT, propriétaire, levée d'Enceinte, ou à M. LAUMONIER, notaire. (293)

A LOUER

UNE MAISON

AVEC JARDIN.

S'adresser à M. TESSIÉ, rue Petite-Bilange, n° 10. (294)

A CÉDER

Pour cause de décès,

Une très-bonne CHARGE D'HUISIER, dans le département de Saône-et-Loire.

Mise à prix..... 6,500 fr. S'adresser à M. CORMERY, rue Verte, Saumur. (277)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE PORTION DE MAISON PREMIER ET SECOND ÉTAGE, Rue d'Orléans, n° 69.

S'adresser à M. SEONNET, rue de la Fidélité. (145)

COFFRETS RÉFRACTAIRES ET INCOMBUSTIBLES,

Nouveau système BAUCHE, de Gueux (Marne), Pour la sûreté des papiers précieux, Tels qu'actions, obligations, valeurs et bijoux. Ces Coffrets résistent aux plus violents incendies.

En dépôt chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, à Saumur. Prix : de 28 à 50 francs. (278)

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner un saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaurepaire. (162)

TROIS MAISONS A VENDRE Rue de Bordeaux. S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

A VENDRE UNE PETITE MAISON

AVEC JARDIN, Situés sur le bas chemin de Chacé. Le tout d'une contenance de 8 ares. Le jardin, parfaitement affrui, jouit d'une vue magnifique sur l'Hippodrome.

S'adresser à M. CHARRON, propriétaire du bateau à laver, situé au Port-Cigogne, au bout du pont.

A VENDRE OU A LOUER UN TRÈS-JOLI JARDIN

AVEC PETITE MAISON NEUVE, Situé rue de l'Ermitage, près l'église de Nantilly. S'adresser à M. CHANLOUINEAU.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Avec Jardin, Bassin et Piece d'eau,

Située place du Chemin-de-Fer. PORTIONS DE MAISON AVEC REMISE, Sans communautes,

Situées Grande-Rue-Saint-Nicolas, n° 31.

S'adresser à M. BARRABANT, propriétaire. (212)

UN HOMME de 40 ans, muni de bons certificats, demande un emploi soit comme COCHER, soit pour d'autres fonctions. S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE MER

DES SABLES-D'OLONNE

OUVERTURE DU CASINO

Le 1^{er} Juillet 1864.

Guérison infailible de la Maladie de la Vigne. SOUFRE SUBLIMÉ, GARANTI PUR. Chez M. PIE, droguiste à Saumur.

LECTEURS DE M. RENAN Lisez le Procès de JÉSUS par M. DUPIN

Procureur général à la Cour de cassation, Un Volume grand in-32 de 320 pages, NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME OPUSCULE DE 72 PAGES. Papier ordinaire, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franco.—Vélin, 3 fr. et 3 fr. 50 c. franco. Chez tous les Libraires de France et de l'Etranger ET CHEZ L'ÉDITEUR, 4, RUE DES POITEVINS, FAUBOURG SAINT-GERMAIN, PARIS. Envoyer Mandats ou Timbres-Poste. Un Prospectus est expédié sans frais aux personnes qui en font la demande franco.

Nous tenons de bonne source que l'Exemplaire du Procès de Jésus remis par l'auteur à N. S. P. LE PAPE PIE IX, reste constamment déposé sur le bureau de Sa Sainteté. Cet ouvrage, qui a obtenu les suffrages du Clergé, notamment des Cardinaux, Archevêques et Evêques de Bourges, Nevers, Paris, etc., a sa place marquée dans toutes les bonnes Bibliothèques. Il a été publié en espagnol et en anglais, et doit être prochainement reproduit en italien. Il se vend aussi à Saumur, chez M. Paul GODET, imprimeur-libraire, M. JAVAUD et M. ASSAILLY, libraires.

Table with columns: BOURSE DE PARIS, RENTES ET ACTIONS au comptant, BOURSE DU 16 JUIN, BOURSE DU 17 JUIN. Lists various financial instruments and their prices.

Saumur, P. GODET, imprimeur.